

102442-2026 - Mise en concurrence

France – Véhicules électriques – Location Longue Durée de véhicules hybrides ou électriques neufs à destination de la flotte de fonction de Côte d'Azur Habitat

OJ S 30/2026 12/02/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures - Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Adresse électronique: mc.borderes@cotedazurhabitat.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Location Longue Durée de véhicules hybrides ou électriques neufs à destination de la flotte de fonction de Côte d'Azur Habitat

Description: Location Longue Durée de véhicules hybrides ou électriques neufs à destination de la flotte de fonction de Côte d'Azur Habitat La présente consultation est consécutive à un précédent avis d'appel public à la concurrence déclaré sans suite, d'une part sur un motif d'ordre juridique, d'autre part sur la nécessité de redéfinir le besoin initial, eu égard la spécificité du secteur concerné. La présente consultation concerne la Location Longue Durée de véhicules hybrides ou électriques à destination de la flotte de fonction de Côte d'Azur Habitat.

Identifiant de la procédure: 90359195-4e77-43b8-902c-da24ace58e97

Identifiant interne: 2026 AOO relance LLD Véhicules

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2120-1, L. 2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique. La consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nature complémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 34144900 Véhicules électriques

Nomenclature complémentaire (cpv): 34110000 Voitures particulières

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nice

Code postal: 06200

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: La durée de l'accord-cadre est de 4 ans ferme. La valeur estimée correspond au scénario d'une commande sur les 48 mois (Total estimatif non contractuel sur une première commande TTC; cf. DQE)

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 300 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 800 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le site internet : <https://www.achatpublic.com> Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHATPUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: support@achatpublic.com

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale: Voir Règlement de Consultation

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Location Longue Durée de véhicules hybrides ou électriques neufs à destination de la flotte de fonction de Côte d'Azur Habitat

Description: La présente consultation concerne la Location Longue Durée de véhicules hybrides ou électriques neufs à destination de la flotte de fonction de Côte d'Azur Habitat.

Identifiant interne: Non alloti

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34144900 Véhicules électriques

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nice

Code postal: 06200

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 300 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 800 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: A expiration des 4 années du présent accord-cadre, la passation d'un nouvel accord-cadre est envisagée.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: La durée de l'accord-cadre est de 4 ans ferme. La date de prise d'effet de l'accord-cadre sera celle portée sur l'accusé de réception de la notification de l'accord-cadre.cf. article 2.3 du Règlement de la Consultation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R.2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ;

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale,

société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des principaux marchés de nature et dimension similaires exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution des marchés, produits en référence, est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à exécuter la fourniture pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit, il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1 et DC2 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation. DUME Les pièces listées ci-dessus peuvent être remplacées par le DUME prévu par le règlement d'exécution n° 2016/7 de la Commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la consultation. Un candidat qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'un ou de plusieurs autres opérateurs économiques, doit veiller à ce que le pouvoir adjudicateur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacun des opérateurs auxquels il fait appel (à savoir : les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment remplies et signées par les opérateurs concernés. Dans la mesure où cela est pertinent, également les parties IV et V au regard des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours). En cas de candidature sous forme de groupement momentané d'entreprises, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Si le candidat s'appuie sur un ou des sous-traitants pour faire acte de candidature, il renseigne la partie II-C du DUME et fournit pour chaque sous-traitant un formulaire DUME distinct par le sous-traitant et contenant les informations des sections A et B de la partie II ainsi que celles de la partie III et le cas échéant les parties IV et V. Si le candidat ne s'appuie pas sur de la sous-traitance pour faire acte de candidature mais qu'il a l'intention de sous-traiter une part du marché, il renseigne la partie II-D du DUME et fournit les informations figurant dans les parties II-A et B et III pour chacun de ces sous-traitants. Le DUME devra être rédigé en langue française par les opérateurs économiques.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 60 % (ramenée à 12 points/20) de la note totale. Le prix sera apprécié, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles du scénario d'une première commande sur les 48 mois proposé dans le Détail Quantitatif Estimatif (dont le montant total estimatif servira au jugement des offres).

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Qualité

Description: La note concernant la valeur technique de l'offre sera évaluée pour 40% (ramenée à 8 points/20) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre comprenant : Sous- critère 1 : Les fiches techniques des véhicules proposés dans le Bordereau de Prix : 10% (2 points). Le candidat fournira les fiches techniques complète de l'ensemble des véhicules proposés. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence, la fiabilité et la diversité des propositions du candidat au regard des attendus du cahier des charges. Sous-critère 2 : La description des prestations d'entretien proposées par le candidat : 10% (2 points). Le candidat décrira l'ensemble des prestations incluses dans l'entretien des véhicules et comprises dans le tarif de location, y compris hors département des Alpes Maritimes. Côte d'Azur Habitat appréciera la qualité et la diversité de la proposition du candidat au regard des attendus du cahier des charges. Sous-critère 3 : La méthodologie de gestion en cas de panne : 10% (2 points). Le candidat décrira quelles sont les modalités de prise en charge de véhicule en cas de panne, et la gestion mise en place. Côte d'Azur Habitat appréciera la qualité de la proposition du candidat au regard des attendus du cahier des charges, notamment les garanties données par celui-ci et sa réactivité. Sous-critère 4 : Les modalités pratiques de restitution des véhicules : Le candidat indiquera les modalités de restitution des véhicules, et notamment le coût du kilomètre supplémentaire à la restitution, pour chaque véhicule proposé : 5% (1 point), Côte d'Azur Habitat appréciera l'importance de ce coût pour chaque véhicule et jugera sur l'attractivité des propositions du candidat, ainsi que sur leur souplesse. Sous-critère 5 : L'impact environnemental : 5% (1 point) : le candidat indiquera la quantité d'émission de CO2 pour les véhicules hybrides, et l'éligibilité au score environnemental pour les véhicules électriques. Côte d'Azur Habitat appréciera la qualité des véhicules proposés au regard de leur impact sur l'environnement. Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Adresse des documents de marché: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 16/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Organisation qui traite les offres: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Numéro d'enregistrement: 49271391200011

Adresse postale: 53 boulevard René Cassin

Ville: Nice

Code postal: 06200

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Point de contact: MME BORDERES Marie Chantal - Assistante administrative

Adresse électronique: mc.borderes@cotedazurhabitat.fr

Téléphone: +33493187502

Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_CS0su3JB_j

Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement: 1706000500002618

Adresse postale: 18, avenue des fleurs CS 61039

Ville: Nice

Code postal: 06050

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 7c96e595-6fac-4278-b902-7ad55d6196ba - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 10/02/2026 16:35:31 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 102442-2026

Numéro de publication au JO S: 30/2026

Date de publication: 12/02/2026

